

## Synthèse du Compte Administratif 2025

### **I – Présentation du Compte Administratif 2025**

Plus que jamais en 2025, le Département de l'Indre a continué à se mobiliser fortement pour remplir ses missions efficacement et durablement en donnant une priorité aux besoins du quotidien des Indriens confirmant son rôle incontournable de garant de toutes les solidarités humaines et territoriales. Notre collectivité a poursuivi ses efforts et tenu ses engagements au bénéfice de l'ensemble des acteurs de notre territoire par ses investissements massifs pour impulser une économie qui fait vivre nos villes et nos villages.

Les efforts ont été concentrés au service de nos concitoyens tant dans les domaines de la solidarité envers les familles et les populations les plus fragiles, de l'éducation, de la sécurité, de la culture, du sport, des infrastructures, des transitions énergétiques qu'à travers toutes les formes d'intervention et de soutien volontaristes des acteurs locaux, indispensables à l'aménagement et à l'attractivité de l'ensemble du territoire.

Notre Assemblée confirme, de nouveau en 2025, sa volonté et sa détermination à conjuguer responsabilité, qualité de gestion et ambition territoriale pour satisfaire l'ensemble des habitants de l'Indre, des communes, des associations et des entrepreneurs, chacun contribuant à la force vive de notre département.

### **A - Les chiffres du Compte Administratif 2025**

L'exercice 2025 a permis de consolider l'action engagée en faveur de nos concitoyens en faisant vivre la notion de double solidarité, humaine et territoriale, qui est au cœur de nos missions. Dans tous les domaines, la volonté de porter une politique publique efficiente a été privilégiée au profit de l'ensemble du territoire. Malgré un contexte contraignant sur la section de fonctionnement, notre collectivité a fait le choix d'accélérer ses investissements de façon significative pour l'avenir de l'Indre, consciente de son rôle majeur dans la dynamisation de son territoire.

Le budget du Département a été exécuté à hauteur de 85 % avec 288.225.576,61 € de dépenses réelles dont 227.315.544,27 € en fonctionnement et 60.910.032,34 € en investissement.

Le taux d'exécution démontre que les prévisions budgétaires continuent à être estimées au mieux des besoins recensés. Les recettes réelles, exécutées à plus de 100%, s'élèvent à 309.783.210,18 €, dont 268.554.526,20 € en fonctionnement et 41.228.683,98€ en investissement.

L'exécution du budget s'est traduite en 2025 par la production de 26 297 mandats. Parallèlement, 11 109 titres de recettes ont été émis, permettant le recouvrement des sommes dues par les différents redevables du département. 954 virements de crédits ont été saisis et 7 régies suivies.

## ***B - Les grandes masses budgétaires***

### **La structure des ressources 2025**

Les recettes réelles de fonctionnement ont enregistré une hausse de 2% principalement en raison de l'augmentation de la Taxe sur les Conventions d'Assurance (TSCA) et des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) qui ont retrouvé une dynamique sur l'année 2025.

Concernant les DMTO, qui représentent 6,5 % des recettes réelles de fonctionnement, il est à noter que le Département de l'Indre a poursuivi en 2025 la stabilité du taux minimal de 3,80 % pour maintenir une politique fiscale avantageuse en faveur de l'accession à la propriété de ses habitants .

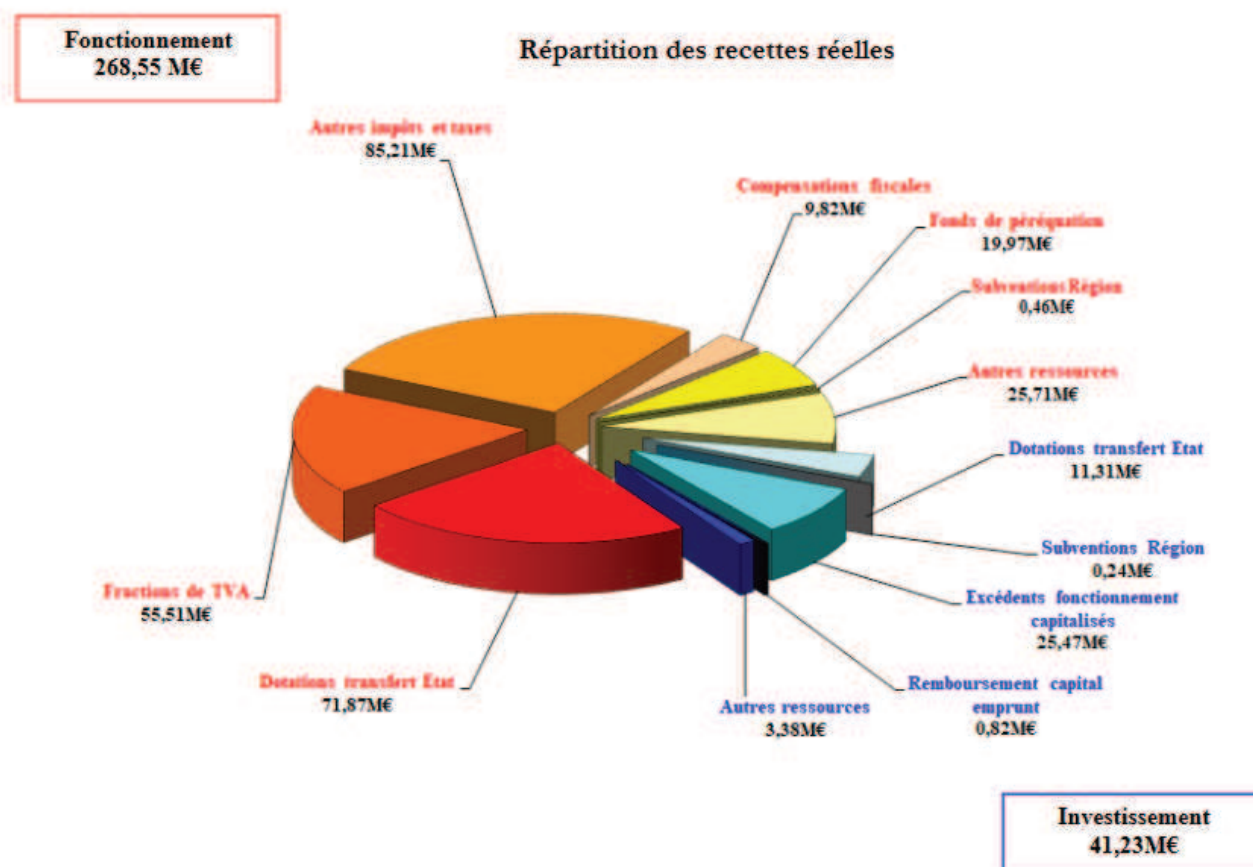
Avec les pertes successives des produits de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la CVAE, les impôts locaux ne sont plus constitués que de l'IFER.

Compte tenu des réformes fiscales, les fractions de TVA constituent désormais une des principales ressources des départements et les exposent davantage à la conjoncture économique. Les fractions de TVA représentent près de 21 % des recettes départementales de l'Indre en 2025.

Compte tenu du gel décidé en loi de finances pour 2025, le produit issu des fractions de TVA n'a pas évolué par rapport à 2024 La croissance de la TVA n'aura été une sécurité qu'à court terme : gel en 2025, progression ralentie en 2024 à +1,2 % contre +2,8 % en 2023.

Les ressources issues des deux fonds de péréquation, le DCP (dispositif de de compensation péréquée) et le fonds national de péréquation des DMTO, qui s'élèvent à 19,9M€, sont en recul de 3,2%.

Concernant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), celle-ci présente une évolution de +1,3 % compte tenu de la part péréquation réservée aux collectivités les plus défavorisées..



## Une section de fonctionnement fortement marquée par les politiques en faveur de la famille et de la solidarité

La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste la priorité tout en assurant la qualité du service public rendu aux habitants de l'Indre.

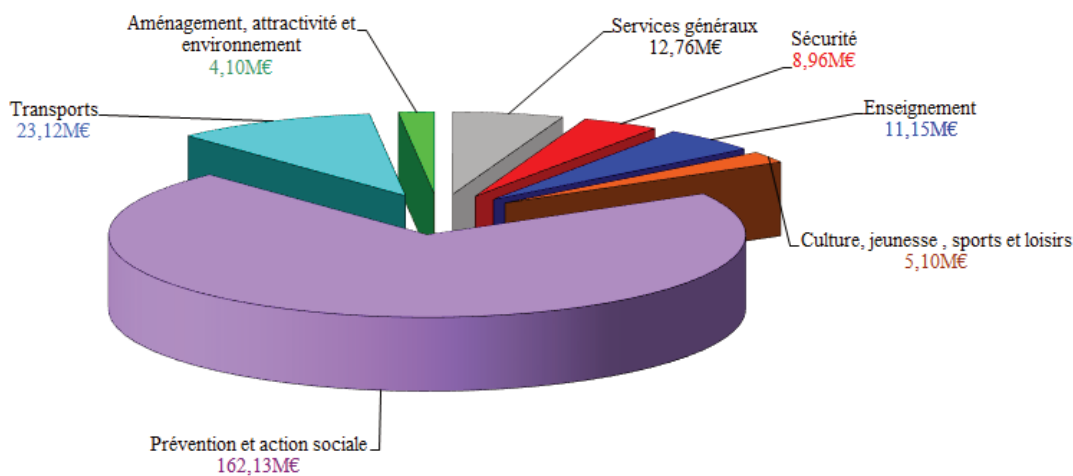
227,3M€ de crédits sont consacrés en 2025 à la section de fonctionnement pour l'exercice des compétences départementales dont le secteur primordial est l'organisation de l'action en matière de solidarité humaine. Les dépenses relatives au domaine social, au coeur de nos missions, sont en perpétuelle croissance, leur évolution guidant celle des dépenses totales de fonctionnement.

Outre les dépenses sociales, les dépenses de fonctionnement comprennent les charges à caractère général et les charges de personnel qui enregistrent une minime diminution par rapport à 2024.

Les subventions versées aux associations et aux tiers publics progressent de près de 5 %.

Ainsi, notre collectivité ne renonce à aucun de ses objectifs en assumant la diversité des missions qui sont les siennes : maintien et développement d'actions, de services et de politiques publiques volontaristes dans les domaines éducatif, culturel, sportif, touristique et environnemental sans oublier notre soutien accru au SDIS pour la sécurité de chacun et notre combat contre la désertification médicale.

### Répartition des dépenses réelles de Fonctionnement



Le budget dédié aux politiques sociales s'élève à 162M€, soit +6M€ supplémentaires par rapport à 2024. Représentant 71,3% des dépenses de fonctionnement, ce secteur progresse de nouveau à un rythme soutenu.

Le Département de l'Indre a poursuivi en 2025 sa mobilisation pour accomplir prioritairement ses missions sociales. Chaque citoyen - enfant, personne âgée, personne touchée par le handicap, personne fragile - a pu bénéficier du soutien de notre collectivité. Cet accompagnement a permis d'apporter une réponse aux besoins de chacun pour lutter contre les inégalités et contribuer au mieux-vivre et au mieux-être des Indriens.

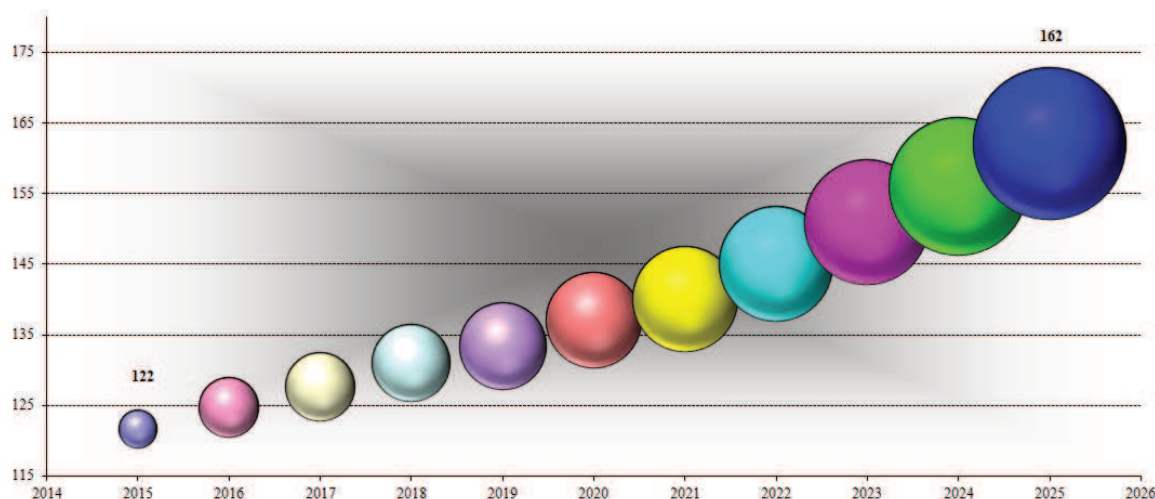
La dynamique des dépenses sociales s'observe dans tous les secteurs : celui des personnes âgées avec notamment le versement de l'APA et les frais de séjours en établissements, celui des personnes touchées par le handicap avec le versement de la PCH, celui des personnes en difficulté avec le versement de l'allocation du RSA et enfin celui consacré à l'enfance et à la famille.

Globalement, les dépenses liées aux 3 Allocations Individuelles de Solidarité (APA, PCH et RSA) s'élèvent à 72,64M€, en hausse de 5,2 % avec une progression plus soutenue pour l'APA.

Plus que jamais indispensable auprès des plus fragiles, la politique active d'action sociale menée par notre collectivité aura de nouveau en 2025 permis de prendre en compte et de répondre aux besoins croissants des habitants de l'Indre. Venir en aide aux enfants, aux familles, à nos aînés, aux personnes démunies dans la construction de leur parcours de vie, telle est la compétence première du Département qui place les dépenses de fonctionnement sous le signe de la solidarité humaine.

### Evolution des dépenses liées aux solidarités humaines

En M€



### Une trajectoire d'investissements fortement dynamique pour des équipements significatifs en faveur de l'attractivité du territoire

Les investissements départementaux sont en nette augmentation de 11,7 % par rapport à 2024 et atteignent 60,9M€.

Les efforts de gestion et la stratégie menée en matière d'investissement permettent de renforcer et d'améliorer la qualité des services publics et confirment la volonté d'un niveau d'équipement durable et toujours soutenu au profit des citoyens, des acteurs publics et privés de l'ensemble de notre territoire.

Le volume de crédits consacré aux dépenses d'équipements s'établit à 60M€ contre 53,6M€ en 2024 soit une hausse de 12 %.

Ce volume de crédits est injecté dans l'économie locale grâce à nos investissements sous maîtrise d'ouvrage via notre politique de travaux routiers et bâtimentaires et grâce à nos subventions versées aux tiers.

→ Les subventions versées aux tiers, notamment aux communes, tiennent une place considérable dans nos investissements à hauteur de 15,5M€, enregistrant une croissance de +22 %. Ainsi, le Département, pour contribuer au développement de son territoire, intensifie ses interventions volontaires dans les domaines de l'aménagement, l'animation, la culture, le sport, l'environnement et l'attractivité.

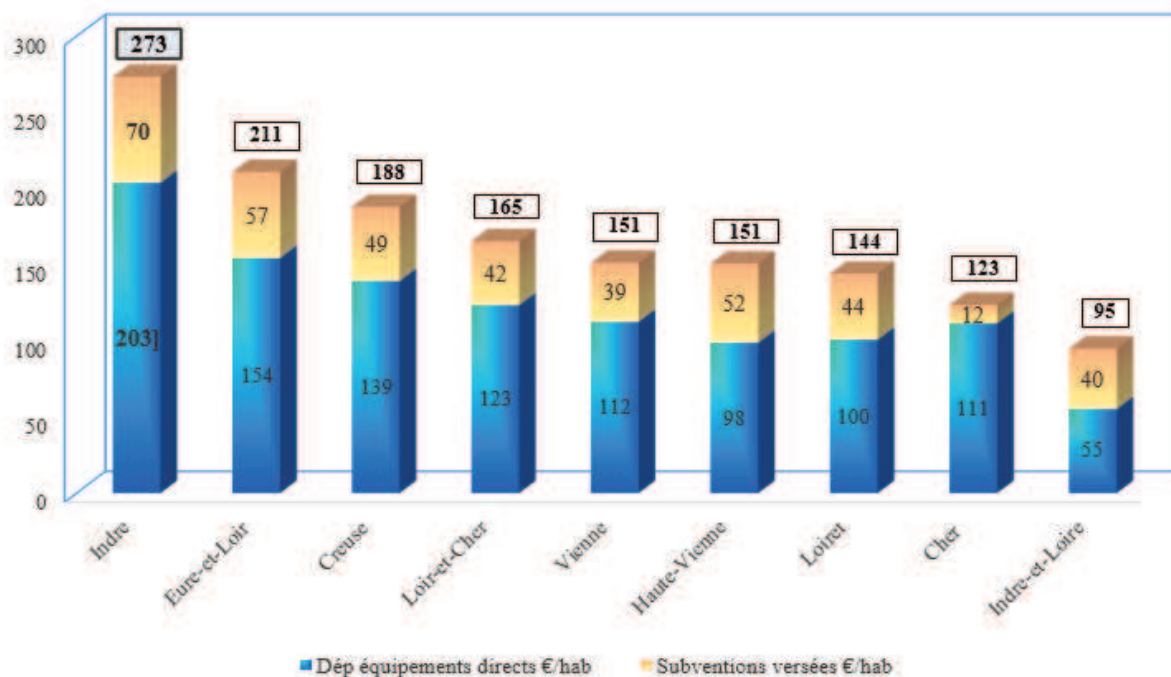
Avec un ratio « subventions versées en € par habitant » qui atteint 70, l'Indre est en tête des Départements limitrophes et des Départements de la Région Centre-Val de Loire.

→ Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage progressent de 8,9 % pour atteindre un volume de 44,4M€. Elles concernent en particulier un investissement de 38,9M€ de travaux dont 25,9M€ en faveur du réseau routier, 8,2 M€ à destination des travaux dans les collèges et 1,6M€ au titre des voies vertes.

Le ratio des dépenses d'équipements directs par habitant s'élève 203€/hab et place l'Indre en première position des Départements limitrophes et des Départements de la Région Centre-Val de Loire.

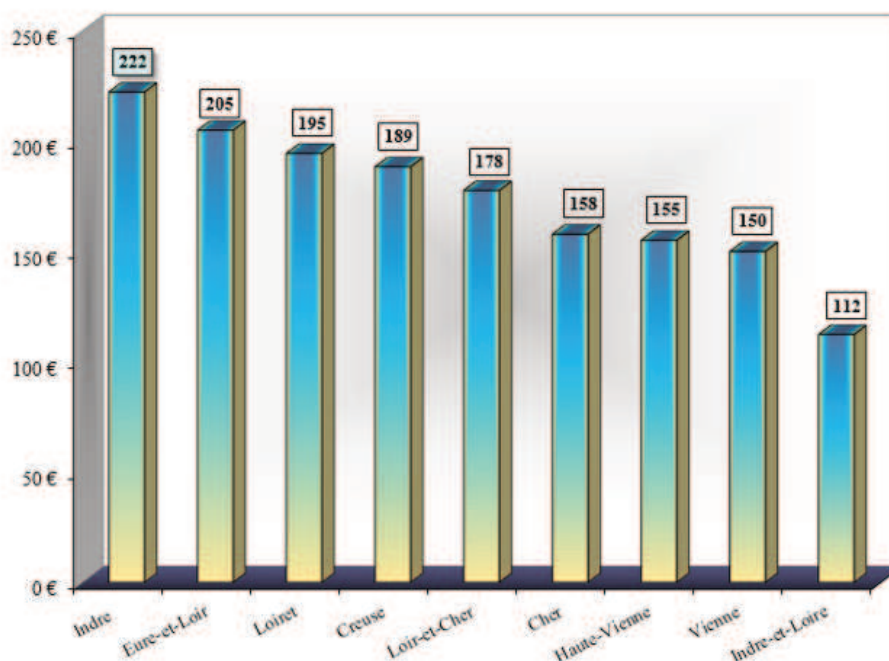
Par conséquent, le ratio des dépenses d'équipements (directs et indirects) poursuit sa croissance pour atteindre 273€/habitant et demeure le ratio le plus élevé des Départements limitrophes de l'Indre et des Départements de la Région CVL.

**Dépenses d'équipement 2025 en €/hab des Départements de la Région Centre-Val de Loire et des Départements limitrophes de l'Indre**



De même, sur la durée, le ratio moyen 2021-2025 des dépenses d'équipement par habitant atteint 222€ et demeure le plus élevé des Départements limitrophes de l'Indre et des Départements de la Région Centre-Val de Loire.

**Moyenne 2021-2025 des dépenses d'équipement des Départements de la Région CVL et des Départements limitrophes de l'Indre en €/hab**

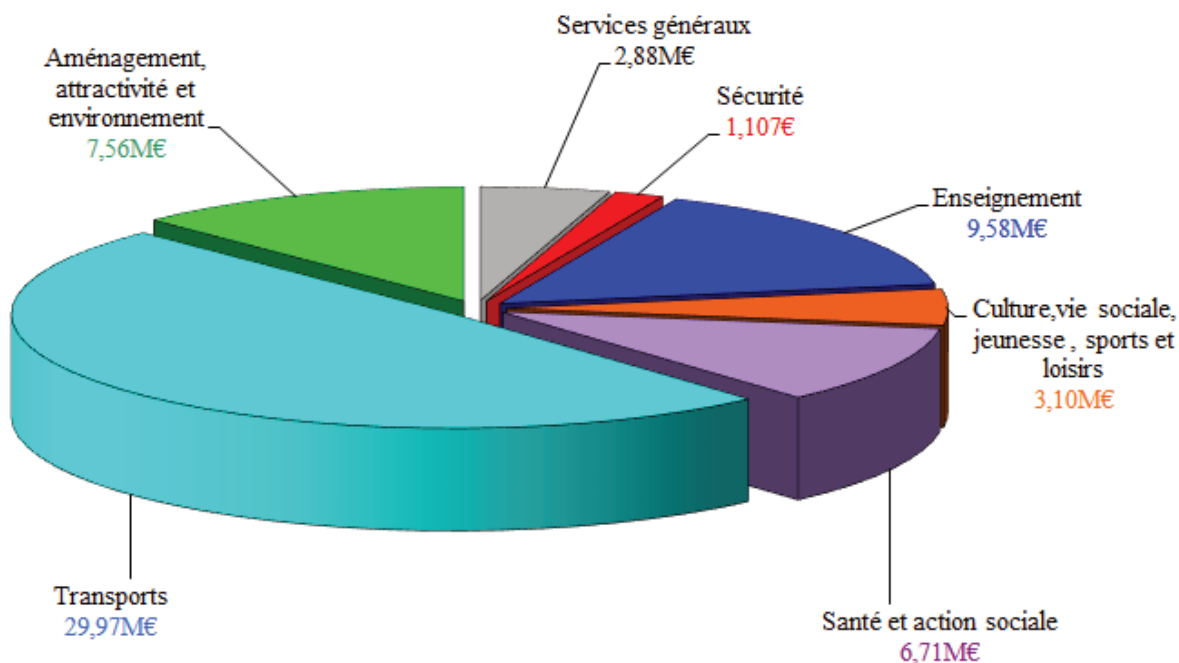


Plus que jamais en 2025, notre Département a tenu ses engagements en accentuant ses investissements avec une priorité donnée :

- à l'amélioration des infrastructures et réseaux de notre territoire pour permettre à tous de se déplacer en toute sécurité
- à la qualité de vie de nos collégiens pour que grandir et apprendre dans l'Indre soit une chance
- à la sécurité de nos habitants via notre financement volontaire et exceptionnel en faveur du SDIS
- au soutien volontaire du secteur communal, essentiel pour le financement et la réalisation de leurs projets d'investissement
- à l'accompagnement du Syndicat Mixte RIPP36 dans le projet « Territoire Connecté et Durable » dans le cadre de notre Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
- à la transition énergétique et à l'adaptation au changement climatique

Ainsi, le Département fait des solidarités territoriales son objectif majeur en consolidant ses interventions en faveur de l'aménagement équilibré et de l'attractivité de l'ensemble du territoire indrien.

### Répartition des dépenses réelles d'Investissement



## Le financement des dépenses d'investissement

Les recettes d'Investissement s'élèvent, en 2025, à 41,2M€ comprenant en particulier le FCTVA, la DSID et la DDEC.

Reflétant la capacité du Département à rembourser sa dette en capital (à hauteur de seulement 822.165€) et à autofinancer une partie de ses investissements, l'épargne brute (correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) s'élève, en 2025, à 41,2M€.

Ainsi, l'épargne, additionnée aux ressources propres, permet l'autofinancement intégral des dépenses d'investissement. Le Département, toujours soucieux de ne pas s'endetter afin de limiter les charges de remboursement à venir, parvient à ne pas souscrire de nouvel emprunt sur l'exercice 2025.

La poursuite du désendettement s'observe avec un encours de dette au 31 décembre 2025 qui s'établit à 6,1M€. Ce montant permet de conserver un très bon niveau de solvabilité financière du Département mesurée par une capacité de désendettement inférieure à 2 mois.

En 2025, l'Indre reste l'un des Départements les moins endettés avec un stock de dette de 27,5€ par habitant.

## Le maintien de ratios financiers équilibrés (ratios légaux 2025)

L'article 16 de la loi du 6 février 1992 dite "loi ATR" et son décret d'application du 27 mars 1993 font obligation aux Départements de publier en annexe de leurs documents budgétaires une série de ratios de gestion.

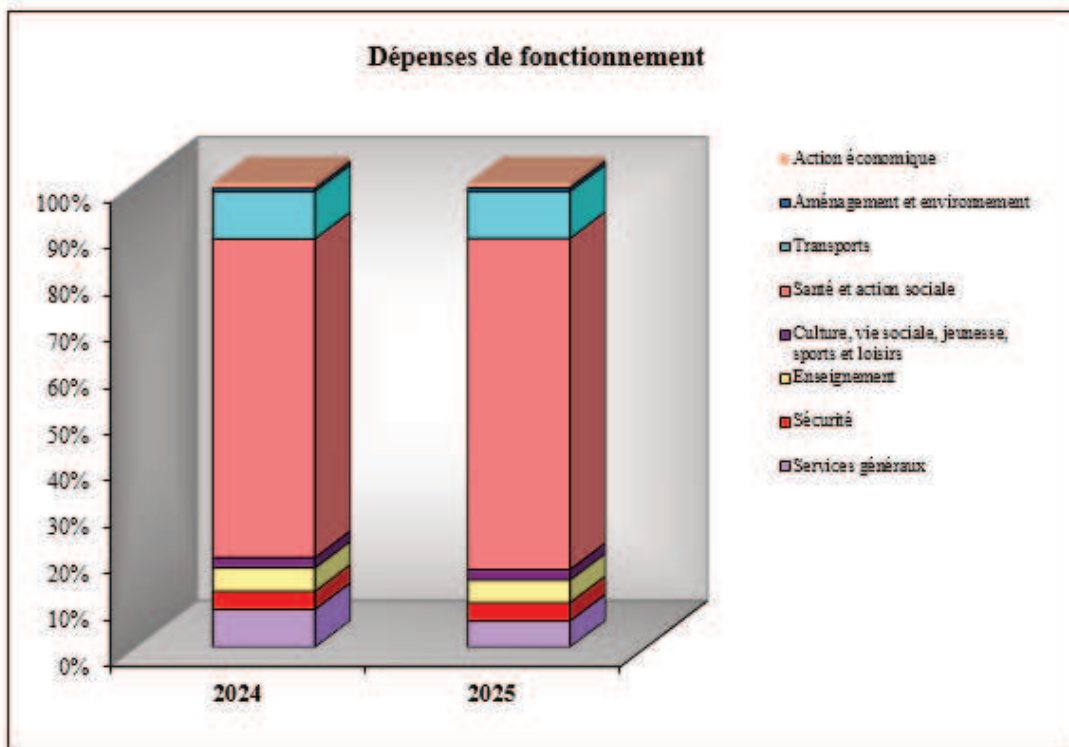
Intitulé	Signification	Valeurs CA 2025	Moyennes nationales (CA 2024)
Dépenses réelles de fonctionnement / population *	Mesure du niveau du service rendu et des charges récurrentes	1 015,75	1 054
Recettes réelles de fonctionnement / population	Mesure des moyens financiers récurrents	1 207,53	1 134
Dépenses d'équipement brut / population	Mesure l'effort d'équipement	273,34	131
Encours de dette / population	Mesure l'ampleur de l'endettement	27,51	524
DGF / population	Mesure de la principale des dotations de l'Etat versées aux départements	210,79	125
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	Mesure relative des charges de personnel	23,99%	22 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'autofinancement	84,42 %	97 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget	22,64 %	12 %
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	Mesure volumétrique de l'endettement	2,28 %	46 %
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	Mesure la capacité à investir	15,36 %	NC

\* population totale issue du décret du 31/12/2024 : 222 400 habitants

## II – Evolution des dépenses et des recettes

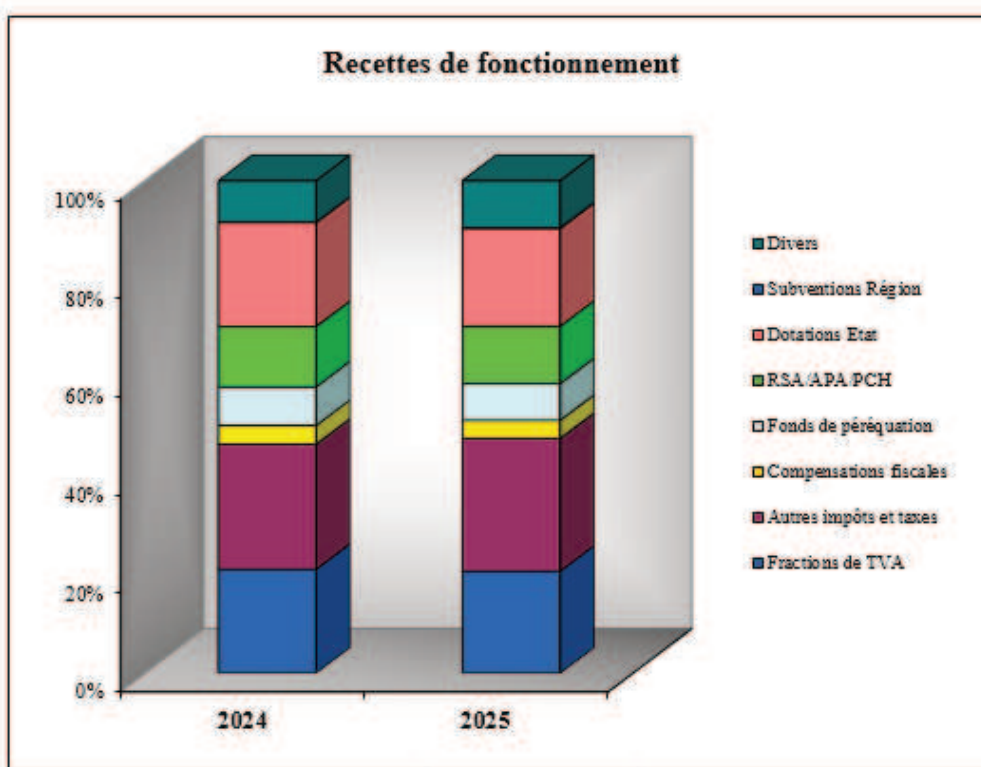
### Dépenses de fonctionnement

- 2024 = 227.352.570 €
- 2025 = 227.315.544 €



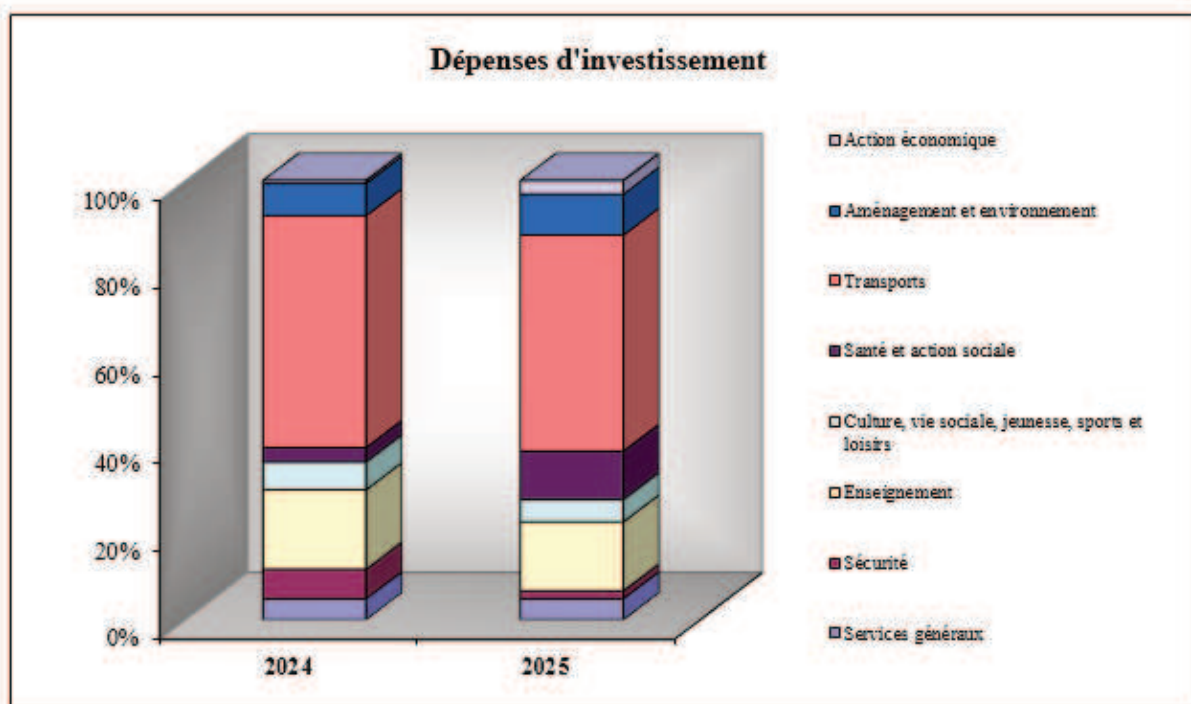
### Recettes de fonctionnement

- 2024 = 263.356.007 €
- 2025 = 268.554.526 €



### Dépenses d'investissement

- 2024 = 54.546.081 €
- 2025 = 60.910.032 €



### Recettes d'investissement

- 2024 = 40.114.341 €
- 2025 = 41.228.685 €

